



REGIONALE D'ARBITRAGE

Procès-Verbal n° 21
Du mercredi 14 Août 2019
Au siège de la Ligue Réunionnaise de Football

Présents : M. Karl MOULTSON Président, M. Bruno FONTAINE, M. Aurélien MADIA, M. Jean Luc ROYER ; M. Christophe RAMASSAMY, Me. Marie Claude BANOR.
M. Eric TOURON administratif LRF.

Invités : M. Jean Yves LATCHIMY, M. Bernard BONNE.

Absents excusés : M. André ASSON, M. Irshad ABDUL MUNAF, M. Didier RINGUIN,
Début de séance : 18h30

Auditions :

La Régionale d'Arbitrage auditionne un arbitre qui a déclaré une indisponibilité tardivement sur un match de Régionale 1, cela a eu pour conséquence la mise en difficulté du désignateur. L'arbitre donne pour explication une mauvaise saisie de son indisponibilité, en effet il a déclaré son absence jusqu'au Samedi, le laissant désignable le Dimanche. Il présente ses excuses envers la Régionale d'Arbitrage et se montrera plus attentif dans le futur pour la saisie de ses indisponibilités.

La Régionale d'Arbitrage décide de lui adresser un rappel à l'ordre pour déconvocation tardive ayant pour conséquence de créer des difficultés dans l'organisation des désignations.

La Régionale d'Arbitrage reçoit un arbitre évoluant en métropole pour être désigné lors de son séjour à la Réunion.

La Régionale d'Arbitrage émet un avis favorable sous réserve d'avoir un accord écrit de son Président de Commission Régionale d'Arbitrage.

La Régionale d'Arbitrage reçoit un arbitre pour avoir refusé de remplacer l'arbitre central absent sur une rencontre, après avoir entendu ses explications comme quoi celui-ci n'était plus en état physique de faire un centre car il avait évolué sur plusieurs matchs les jours précédents, et la prise en compte de son état de santé, la Régionale d'arbitrage prenant en compte son attitude d'avant-match et devant la commission décide de ne plus le désigner pour une durée de 3 mois pour faiblesse manifeste dans l'exercice de ses responsabilités autour d'une rencontre.

TAISA :

La session de rattrapage du test TAISA se déroulera le mercredi 28 Août 2019 de 18h00 à 20h30 au Stade du Centenaire à l'Etang Salé.



Formation :

La Direction Technique Régionale de la Ligue Réunionnaise de Football va prendre en charge avec la Régionale d'Arbitrage le recrutement et la formation des arbitres de football, une réunion est prévue à cet effet le mardi 20 Août 2019 à 16h00. Le Président de la Régionale d'Arbitrage convoquera les personnes intéressées.

Observation :

Le Président de la Régionale d'Arbitrage fait le compte-rendu d'une observation d'un arbitre pour lequel la Régionale d'Arbitrage devait se prononcer après observation. Compte-tenu des remarques de cette observation, la Régionale d'Arbitrage classe l'affaire le concernant.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 21h20.

Le Président
Karl MOULTSON

Le Secrétaire